

Pétition du personnel de l'imad

Pour des conditions de travail décentes et l'augmentation des effectifs

La gestion des horaires de l'imad impacte négativement la conciliation vie privée - vie professionnelle, mais aussi la santé du personnel. L'imad exige de trop grandes disponibilités, même pour les personnes travaillant à des taux d'activité à temps partiel. A l'heure où l'on peine à recruter et à former le personnel soignant nécessaire aux institutions de santé, l'imad se doit d'offrir de meilleures conditions de travail.

Le personnel soussigné demande :

- Que les jours de congés fixes soient accordés et respectés ;
- Le respect du taux d'activité ;
- Une limite mensuelle au nombre de weekend travaillés exigibles ;
- Une augmentation de la dotation en personnel pour réduire le recours aux heures supplémentaires pour pallier aux absences ;
- Un pool de remplacement adapté aux besoins réels ;
- Le respect de l'accord de la personne concernée pour toute modification horaire ;
- L'arrêt des appels sur les jours de congé ;
- Des plannings horaires équitables entre les collaborateur-rices.

Nom et prénom	Adresse	Profession	Signature

Pétition initiée le 5 mai par le SIT et le SSP adressée au Conseil d'Etat. Pétition à renvoyer, dès que possible, même partiellement remplie, à l'adresse suivante:

- ⇒ Pétition à renvoyer, même partiellement remplie, à l'une des adresses suivantes :
- Syndicat Interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (SIT) - CP 3287 - 1211 Genève 11.
 - Syndicat des Services Publics (SSP) – 6 Terreaux-du-Temple – 1201 Genève

Un travail épuisant

Le personnel de l'imad est épuisé en raison de ses conditions de travail. La charge de travail des équipes est lourde, et le travail de soins à domicile est en soi très exigeant, tant physiquement, qu'émotionnellement. En parallèle, le travail administratif et celui hors présence client ne cesse d'augmenter, sans qu'il lui soit alloué le temps nécessaire.

Les tournées du personnel sont compressées arbitrairement pour pouvoir y faire rentrer toutes les client-es, quitte à réduire le temps pour les actes de soin ou à diminuer les temps de trajet en deçà de temps réellement nécessaire ou sans prendre en compte le moyen de transport réellement utilisé par le ou la collaborateur-trice.

Sous-effectif

Il en résulte un taux d'absence très élevé, qui ne fait qu'amplifier les problèmes de sous-effectifs déjà existant. Comme les remplacements ne sont pas assurés de manière satisfaisante, le personnel est sans cesse rappelé pour travailler sur ses congés ; ses horaires sont régulièrement modifiés, parfois à la dernière minute et sans consultation.

Les heures supplémentaires explosent, des personnes à temps partiel doivent régulièrement assumer un horaire à un 100%, sans qu'elles puissent récupérer ces heures à un moment qui leur convienne.

Il y a aussi une augmentation des horaires coupés, horaires qui sont particulièrement contraignants. Le personnel est aussi amené à travailler plus fréquemment les weekends. L'imad exige une trop grande disponibilité de son personnel, quel que soit son taux d'activité, et il est impossible de concilier vie personnelle et vie professionnelle dans ces conditions.

Un management contrôlant et déresponsabilisant

De plus, certaines hiérarchies mettent une pression intenable sur les équipes pour les enjoindre à accepter ces demandes de flexibilité. Elles ne sont pas non plus garantes de l'égalité de traitement au sein des équipes.

Le personnel soignant de terrain est, par ailleurs, soumis à un management de contrôle et d'injonctions qui diminue l'autonomie des collaborateur-trices et les prive de réflexion autour de la prise en charge des client-es, pourtant nécessaire à une prise en charge de qualité.

**Pour des conditions de travail décentes et
l'augmentation des effectifs, signez la pétition**